

GRAND ANGLE



Une baisse du prix de l'eau pour le plus grand nombre

P2- Des actions pour
vos économies
d'énergie

P7- L'ARC labellisée
"Territoire d'industrie"

P8/9- Tout sur le
traitement de l'eau

Des actions pour vos économies d'énergie

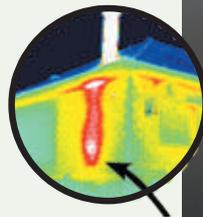
L'ARC s'engage pour vous accompagner dans l'amélioration de votre logement à travers sa plateforme "Habitat Rénové". Dans ce cadre, deux nouvelles opérations vont être menées.

1/ Des thermographies de façade

Ces images prises la nuit par temps froid permettent de visualiser les zones où vous avez des déperditions de chaleur excessives. Il faut vous inscrire avant le 1^{er} février (au contact ci-après) pour bénéficier d'images de vos façades visibles depuis la rue. Quand le cliché est réalisé, vous pouvez prendre un rendez-vous gratuit avec Habitat Rénové. Ainsi, vous obtiendrez des conseils pour interpréter la thermographie et améliorer votre confort : isolation, ventilation...

2/ Des balades thermiques

Le principe est un peu similaire au précédent, mais cette fois on vous propose d'accompagner l'animateur lors de prises de clichés thermographiques



Défaut d'isolation du mur, le conduit de cheminée laisse passer la chaleur



Visualisez les déperditions de chaleur de votre maison grâce à une caméra infrarouge. Profitez des conseils de rénovation et de financements de l'équipe d'Habitat Rénové !

dans votre quartier. Vous pouvez ainsi échanger en direct pour obtenir des premières analyses. Des opérations ont eu lieu en décembre à Compiègne et Choisy-au-Bac, les prochaines rencontres sont fixées à la mi-janvier à Verberie et Venette. Pour plus de précisions et vous tenir informé des futures opérations, consultez le site internet.



Contact : 6 quai de la République
(près de la Gare) Compiègne
Tél : 03 44 85 44 95
contact@habitat-renove.fr
www.habitatrenove.fr

AU 7^{ème} ART

RESTAURANT TENDANCE

BISTROT CHIC À COMPIÈGNE

Venez découvrir notre
nouvelle Carte Bistronomique
& le **Menu Formule Midi**
Choix sur ardoise des suggestions du jour

Entrée + Plat ou Plat + Dessert 14,90€
Entrée + Plat + Dessert 18,90€

Bar à vin • Cocktails • Happy hours de 17h30 à 19h

Prestations
TABLÉE • SOIRÉE PRIVÉE • SÉMINAIRE
Nous sommes là pour vous !

VENEZ DÉGUSTER NOS PLATS FAITS MAISON

Lundi & Mardi de 10h00 à 14h30
Mercredi & Jeudi de 10h à 14h30 et de 17h30 à 23h
Vendredi & Samedi de 10h00 à 01h00
Dimanche fermeture hebdomadaire

1 bis place Saint-Jacques - 60200 Compiègne
(Anciennement Cinéma des Dianas)

Réservation : 03 44 86 39 42

ART

deco design

Au Relais des Tendances
Magasin de décoration et meuble design

SOLDES
SOLDES
SOLDES
SOLDES
SOLDES

Tél. : 03 44 41 66 79
28, rue des Lombards
60200 Compiègne

Baobab
COLLECTION

BIG against
breast cancer

Baobab, Compagnie de Provence,
Deejo, Ibride, Image Republic, Jieldé,
Kartell, Seletti, XL Boom ...



Premiers logements au Maubon...

Aménagé par l'ARC à Choisy-au-Bac, le nouveau quartier du Maubon a accueilli ses premiers habitants. Le programme de l'OPAC comprenant une trentaine de logements individuels et collectifs a été livré fin novembre.

... et à l'École d'état-major

Sur l'ancien site militaire, nous avons inauguré le premier bâtiment sur la gauche de l'entrée Cours Guynemer. Des professionnels des domaines médicaux et paramédicaux viennent rejoindre les activités déjà installées. On retrouve aussi les premiers habitants dans les huit beaux appartements sous les toits. Parallèlement, le promoteur réalise des locaux tertiaires et des logements dans le bâtiment voisin.



Contact : Tél : 03 44 85 44 95



Les sapins valorisés

Pour être transformés en compost, les sapins de Noël (sans décorations ni sac) seront collectés :

- > **le lundi 7 janvier** pour Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saint Vaast de Longmont, Saintines et Verberie,
- > **les lundis 7 et 14 janvier** pour Bienville, Clairoix, Compiègne, Janville, Jonquières, Lachelle, La Croix Saint Ouen, Margny-lès-Compiègne et Venette,
- > **les mardis 8 et 15 janvier** pour Armancourt, Choisy-au-Bac, Jaux, Le Meux, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur et Vieux-Moulin.

... Les collectes maintenues

Il n'y aura pas de décalage de jour ou d'horaires pour les collectes des 25 décembre et 1^{er} janvier.



Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Nous sommes attentifs à votre environnement et à vos finances

Ce ne sont pas de prime abord les sujets les plus médiatiques et les plus simples, mais nous avons décidé dans ce numéro d'évoquer l'eau potable et l'assainissement. En ouvrant votre robinet ce soir, vous aurez peut-être une pensée pour ce que vous aurez appris dans l'ARC-infos.

Le cycle de l'eau fait partie de notre quotidien, il est ancré dans nos habitudes et, comme les réseaux de l'ARC fonctionnent bien, on oublie le travail qu'il y a derrière. Pour vous fournir une eau de qualité, tout en allant vers une tendance globale de baisse des prix, les élus et les équipes se sont engagés dans une tâche complexe. En ayant désormais une approche à l'échelle de l'agglomération, plutôt que par petits syndicats de communes, nous sécurisons les approvisionnements et nous faisons des économies répercutées sur la majorité des habitants. Cela nous permet également de réaliser les investissements nécessaires, d'autant qu'ils sont coûteux, en matière d'eau potable, mais aussi dans le domaine de l'assainissement. Ainsi, la nouvelle station d'épuration de Choisy-au-Bac coûte 3,3 millions d'€ hors taxes. Les bassins d'orages que nous avons réalisés ces dernières années dans le centre de l'agglomération ont représenté un investissement supérieur à celui du Pont-Neuf.

Si l'emploi reste notre priorité, avec le succès que l'on sait, nous tenons à traiter les sujets environnementaux avec engagement et efficacité. Nous préservons ainsi votre qualité de vie, tout en allant vers une baisse des prix de l'eau potable, après avoir diminué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



+ de 21 000 followers



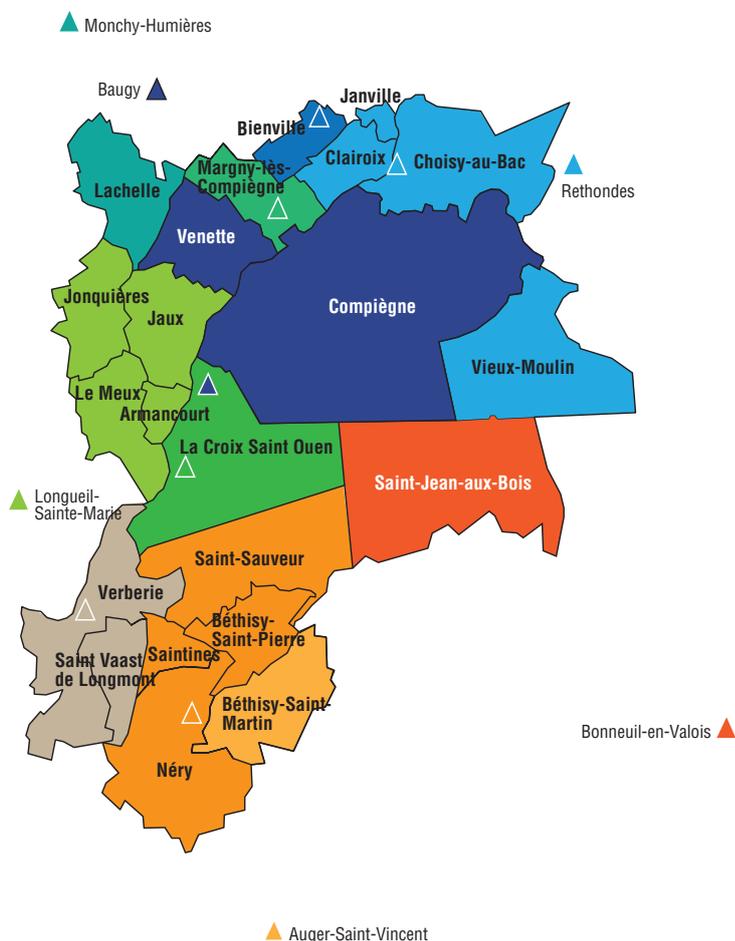
Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération

Une baisse du prix de pour le plus grand nombre



La production et la distribution de l'eau sont désormais des compétences de l'ARC. Environ 2/3 des habitants vont voir leur facture diminuer dès à présent. Voici quelques explications.

▼ Cette carte illustre les forages où l'on puise l'eau (symbolisés par des triangles) et - avec des couleurs associées - les communes desservies principalement par ces forages. Ainsi, le forage de Verberie symbolisé par un triangle (▲) alimente Verberie et Saint Vaast de Longmont (en beige).



D'où vient notre eau ?

L'eau potable qui sort de nos robinets est puisée dans les nappes phréatiques du Compiégnois. Selon le forage (l'endroit où l'eau est puisée), l'eau a des propriétés et des traitements différents. Les niveaux d'investissements récents pour les réseaux d'eau et les réservoirs sont également variés. Tout cela explique que **chaque commune possède un prix de l'eau différent.**

Les intérêts de la compétence intercommunale

L'ARC est désormais en charge de la production et de la distribution de l'eau. Il faut y voir plusieurs avantages :

1/ Des investissements plus réguliers. Les coûts sont lourds pour des syndicats d'eau ne regroupant que quelques communes, comme c'était le cas auparavant. S'unir à plus grande échelle permet d'investir plus facilement pour sécuriser les réseaux et éviter les fuites.

2/ La négociation facilitée. Avec des contrats regroupés, nous avons plus de marge de manœuvre pour obtenir des prix satisfaisants et les répercuter aux consommateurs.

l'eau



Une eau de qualité

L'ARC répond dans la durée aux nombreuses normes en matière de qualité de l'eau.

Il faut y voir d'une part l'efficacité de nos traitements naturels (charbon actif, filtre à sable...), mais aussi notre travail de prévention et de partenariat pour éviter les pollutions des sols. Des conventions sont mises en place avec les agriculteurs et les services espaces verts. Des actions d'accompagnement sont proposées aux jardiniers amateurs et aux habitants en général.



Service de gestion de l'eau :
03.44.40.76.19
 En cas d'urgence, appelez le N° de votre fournisseur d'eau qui figure sur votre facture

De nouveaux contrats et une nouvelle tarification

L'eau étant désormais une compétence intercommunale, l'ARC a pu regrouper les contrats de communes, en harmonisant les échéances de renouvellement des marchés auprès des délégataires. Depuis octobre, deux entreprises délégataires se partagent des concessions de service public :

- La société SUEZ eau France pour les communes de Compiègne, La Croix Saint Ouen, Bienville, Choisy-au-Bac, Janville, Clairoix, Vieux-Moulin et la production des forages de Baugy et

des Hospices (à La Croix Saint Ouen).
 • La société SAUR pour les communes de Venette, Le Meux, Jaux, Arman-court, Jonquières, Lachelle, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur et Saintines.

Les autres communes de l'ARC n'entrent pas dans ces concessions, leurs contrats n'arrivant pas encore à échéance. C'est le cas de : Margny-lès-Compiègne, Verberie, Saint Vaast de Longmont, Néry, Bethisy-Saint-Pierre et Béthisy-Saint-Martin. Pour elles, le prix de l'eau restera inchangé pour l'année 2019.

Quelles conséquences ?

Pour les habitants des communes liées aux nouvelles concessions (voir tableau ci-contre) la facture reçue en décembre tient compte du nouveau mode de calcul voté par l'ARC et applicable depuis octobre. Pour la part de la collectivité, l'objectif est de tendre vers une harmonisation et de faire baisser le prix de l'eau, notamment pour ceux qui font l'effort de maîtriser leur consommation.

Ainsi, un couple de Le Meux qui a une consommation moyenne de 60 m³ verra son budget annuel baisser de 34 €. Une famille compiégnaise de 4 personnes avec une consommation moyenne de 120 m³ économisera 9 €. En revanche, les gros consommateurs verront leur prix augmenter.

Vous remarquerez que les tarifs pouvaient aller du simple au triple selon les communes. Dans une volonté de tendre vers l'harmonisation, les communes situées dans la fourchette haute des prix bénéficient de baisses conséquentes. À l'inverse, le prix de l'eau augmente à Lachelle, où les tarifs très bas ne permettaient pas de financer le service. Malgré ces augmentations, les prix dans la commune restent de loin les plus bas.

Ces nouveaux calculs répondent au principe de solidarité qui anime les réflexions des élus intercommunaux.

Objectif de la nouvelle tarification : harmoniser le prix de l'eau et récompenser les petits consommateurs d'eau

Communes	Consommation annuelle de 60 m ³			Consommation annuelle de 120 m ³		
	Ancien tarif	Nouveau tarif	Variation	Ancien tarif	Nouveau tarif	Variation
Bienville	87,49 €	85,25 €	-3 %	147,49 €	145,36 €	-1 %
La Croix Saint Ouen	90,00 €	90,21 €	0 %	156,00 €	155,27 €	0 %
Compiègne	106,68 €	92,89 €	-13 %	169,36 €	160,63 €	-5 %
Choisy-au-Bac, Clairoix, Vieux-Moulin, Janville	120,27 €	116,66 €	-3 %	215,16 €	212,25 €	-1 %
Saint-Jean-aux-Bois	117,69 €	101,19 €	-14 %	179,41 €	179,41 €	0 %
Armancourt, Jaux, Jonquières, Le Meux	152,25 €	118,64 €	-22 %	214,32 €	214,32 €	0 %
Venette	123,42 €	119,72 €	-3 %	244,32 €	244,32 €	0 %
Saint-Sauveur, Saintines	183,31 €	153,82 €	-16 %	284,66 €	284,66 €	0 %
Lachelle	53,60 €	60,40 €	13 %	99,20 €	109,22 €	10 %

Le tableau ci-dessus reprend les tarifs HT annuels pour l'eau potable, avec la part délégataire et celle de l'ARC. Vos factures semestrielles (mai/juin et décembre) comprennent également la part assainissement. Les relevés de compteur se font à l'automne.

Pour plus d'information :
www.agglo-compiegne.fr/Eau-Potable.aspx





Ils vous embarquent à l'improviste

En assistant à une représentation, en quelques secondes vous êtes emportés par la créativité des Cipitrons, une joyeuse troupe de théâtre d'improvisation.

D'un thème et d'une situation donnés par un arbitre, maître du temps durant le match, les comédiens jouent des scènes improvisées aux multiples rebondissements. Pour autant, l'entraînante liberté des comédiens est maîtrisée et exige un travail régulier, programmé les lundis soir à Margny-lès-Compiègne.

Créée en 2010, l'association regroupe aujourd'hui une trentaine de comédiens venus du Compiégnois principalement, mais aussi de Senlis et Saint-Quentin. "Nous avons des membres avec des caractères et des styles de jeux différents, avance Céline Cazorla, co-fondatrice et présidente de l'association. Ceux qui ont

du bagou apprennent à se canaliser, tandis que d'autres gèrent leur timidité. L'activité est aussi basée sur la notion d'écoute, il faut apprendre à recevoir les propositions des comédiens sur scène et réagir spontanément à ce qui vient d'être joué." Cette excellente troupe se produit une vingtaine de fois par an en se forgeant une belle réputation bien au-delà de la région.

La demande suscitée a également conduit à la création d'une autre troupe, réservée pour les 13-18 ans et basée à Lachelle.



www.facebook.com/LesCipitrons



TICKET

Prochain match d'improvisation :
➤ le lundi 4 février, 20h
salle municipale
de Margny-lès-Compiègne.
Tarif : 5 € -
Réservations : 06 16 06 53 35



Un accompagnement vers le travail



L'association Partage Travail emploie 300 salariés pour les réinsérer à partir d'une démarche complète.

nous gérons le personnel (recrute-ment, paie, changement d'agent au besoin...), avance le Directeur Christian Delarue. Et un peu moins cher puisque nous ne payons pas la TVA et certaines charges car nous avons le statut d'association intermédiaire". Partage Travail accompagne des personnes éloignées du marché du travail.

"Même avec peu d'heures de mission, notre collaborateur ne se sent plus chômeur mais salarié", lance François Frénois, vice-président de l'association. Au-delà des tâches confiées, la structure met en place des formations (techniques, mais aussi sur le savoir-être indispensable) et un accompagnement personnalisé (conseils pour la mobilité, les demandes de logements aidés...). Les salariés peuvent être aidés pour la

rénovation de leur appartement avec des apprentissages et de la location de matériel à coût minime. De quoi faire des économies, acquérir des compétences et faire plaisir à sa famille. Ces accompagnements permettent aux salariés de reprendre confiance personnellement et professionnellement.

Chaque année, une quarantaine d'entre eux retrouve un emploi ou une formation qualifiante.

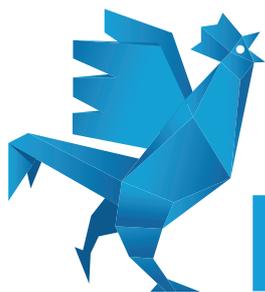


▲ François Frénois, vice-président de l'association et Christian Delarue, directeur

Entretien des locaux, jardinage, déménagement figurent parmi les missions confiées aux employés de l'association qui rayonne sur le Compiégnois. Ceux qui font appel à ses services sont pour un tiers des particuliers, pour un tiers des entreprises ou associations et pour un tiers Picardie Habitat. "Pour ces structures c'est plus facile et plus sécurisant puisque



www.partagetravail60.fr
Tél : 03 44 86 42 82



La reconnaissance d'un **TERRITOIRE D'INDUSTRIE**

Le nouveau label "Territoire d'industrie" est une belle reconnaissance pour notre agglomération et nos entreprises.

Cette récompense permet de prétendre à l'enveloppe de l'État annoncée à 1,3 milliard d'€ pour les 124 terri-

toires retenus au niveau national. L'ARC sera attentive aux opportunités qui peuvent se dégager, elle va donc élaborer un **Contrat de territoire industriel autour de 4 enjeux : recruter, innover, attirer et simplifier.**

Un nouveau centre d'entreprises



Sur les Hauts-de-Margny, les PME/TPE bénéficient d'un bel outil pour développer leurs activités. Un centre d'entreprises vient d'ouvrir pour accueillir des sociétés tertiaires dans 4 lots et des artisans et petites entreprises dans 12 lots de 130 m². Très bien adaptés, ceux-ci comprennent un espace bureau, une cuisine et une mezzanine pouvant accueillir du stockage. S'installer sur ce site permet également de s'appuyer de la dynamique d'un parc à taille humaine et de bénéficier des informations et réseaux des structures qui mènent le projet : la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie.



Contact :
Isarienne d'Immobilier d'Entreprise
contact@isarienne-immo.fr
T : 03 44 27 85 97
M : 06 10 58 59 01

L'autocollant qui sauve des vies



Un malaise grave ou un accident survient quand on ne l'attend pas. Dans ces cas-là, le manque d'informations sur le dossier médical coûte un temps précieux aux secours.

Pour y remédier, IDU, une société basée sur notre Parc technologique des rives de l'Oise (à Venette) a développé une application géniale : à partir d'un simple QR-Code autocollant, les sapeurs-pompiers ont accès aux données d'identité et de santé essentielles. *"C'est déterminant dans la prise en charge, apprécie le lieutenant Beaurain du Centre de secours principal de Compiègne. L'application nous donne aussi les coordonnées des proches"*.

"Le système est destiné à des publics à risque (comme des personnes âgées, des motards ou des sportifs), mais chacun peut être concerné à tout âge, puisqu'un Français sur trois passera par les urgences dans l'an-

née", avance Mathieu Tarrade, fondateur d'IDU.

La demande est aussi collective, puisque des entreprises prennent en charge l'abonnement pour leurs agents, comme Enedis, Lesens ou le SE 60... IDU réalise alors une action sociétale en offrant le même nombre d'abonnements à une association en faveur des personnes porteuses d'un handicap.

La Mairie de Venette est la première collectivité de l'Oise à financer l'abonnement au bénéfice d'une dizaine de personnes âgées ciblées. *"Ça facilite les interventions, apprécie le premier adjoint Romuald Seels. Cela permet aussi de prévenir l'entourage des personnes isolées."*



Pour tout savoir :
www.idutag.fr

Les innovations récompensées

Trois entreprises du Parc technologique des rives de l'Oise ont été mises à l'honneur à l'occasion des Trophées de l'innovation Enedis. **Havr** a obtenu le 2^e prix national du concours "Technicien 3.0" pour sa serrure connectée. L'application d'**IDU** (voir ci-contre) a remporté le concours régional dans la catégorie "santé et sécurité". Dans la catégorie "projets internes", la récompense a été attribuée à une application en réalité augmentée, développée par la société **Rviatech** pour Enedis.

LE TRAITEMENT de l'eau



✓ 2. Un traitement naturel

À l'arrivée à la station, une grille fait office de passoire et permet de supprimer une grande partie des déchets. Dans un bassin, on utilise les densités pour retirer ce qui est au-dessus de l'eau comme les huiles (plus légères) et ce qu'il y a en dessous comme les sables (plus lourds). L'eau arrive ensuite dans un grand bassin, où elle est traitée grâce à des "bactéries mangeuses de pollution". C'est un traitement naturel qui se fait en 24 heures environ.

✓ 1. Des réseaux jusqu'à la station

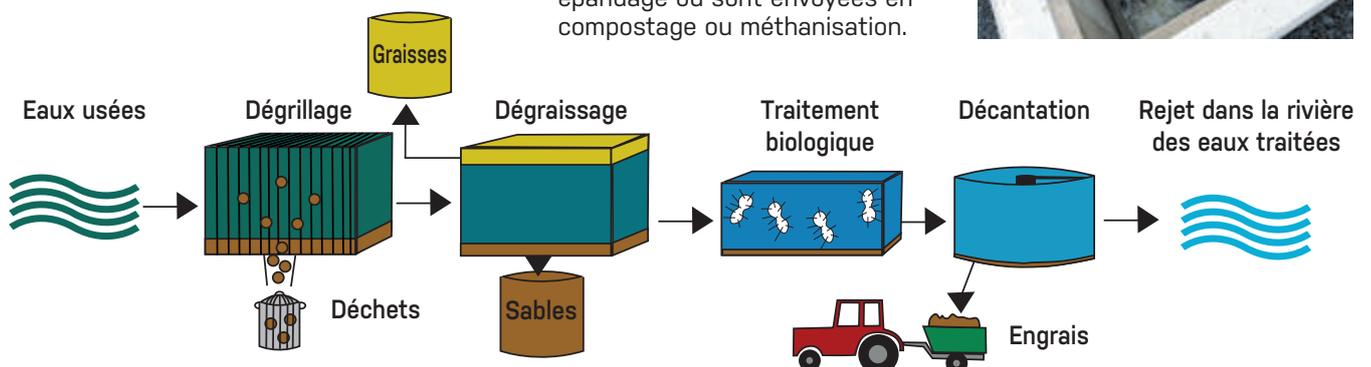
Nos eaux usées (celles des toilettes, des lavabos, des douches...) et nos eaux de pluies (gouttières et caniveaux) sont rejetées dans les rivières.

Pour que les eaux usées ne polluent pas nos cours d'eau, elles sont d'abord amenées jusqu'à une station d'épuration. Nous avons 265 km de réseaux d'eaux usées dans l'agglomération. L'eau y avance en pente douce et grâce à des systèmes de pompes. Elle circule à environ 2 km/h mais reste moins d'une journée dans les réseaux avant d'arriver à la station. De ce fait, les objets "biodégradables" comme les lingettes n'ont pas le temps de se dégrader et perturbent le fonctionnement des réseaux et des stations d'épuration.



✓ 3. Une eau rejetée dans les normes

L'eau rejetée est presque propre, sa qualité est contrôlée en laboratoire. Nos stations répondent à des normes strictes et sont contrôlées par les services de la police de l'eau. Les boues récupérées peuvent, elles, servir dans nos champs agricoles en épandage ou sont envoyées en compostage ou méthanisation.



Nos 10 stations d'épuration

1. Station intercommunale de La Croix Saint Ouen - 110 000 équivalents/habitants (eqh) : traite les eaux usées de Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Venette, Jaux, Jonquières, Armancourt, La Croix Saint Ouen, Le Meux et prochainement Lachelle.

2. Station de Clairoux - 4 000 eqh : traite les eaux usées de Clairoux, Janville et Bienville.

3. Station de Vieux-Moulin - 750 eqh : traite les eaux usées de Vieux-Moulin.

4. Station de Saint-Sauveur - 3 500 eqh : traite les eaux usées de Saint-Sauveur et Saintines.

5. Station de Saint-Jean-aux-Bois - 350 eqh : traite les eaux usées du bourg central par filtre à sable planté de roseaux.

6. Station de Saint-Jean-aux-Bois - 150 eqh : traite les eaux usées par filtre à sable pour les hameaux de La Brévière et Malassise.



▲ La station intercommunale de La Croix Saint Ouen

Qu'est-ce qu'un équivalent/Habitant ?

C'est une unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

7. Station de Lachelle : traitement par lagunage, qui ne répond plus à la réglementation. L'installation va être supprimée et les eaux usées de la commune vont être traitées sur la station intercommunale.

8. Nouvelle station de Choisy-au-Bac - 6 400 eqh : traite les eaux usées de Choisy-au-Bac.

9. Station de Béthisy-Saint-Pierre - 6 200 eqh : traite les eaux usées de Béthisy-Saint-Pierre, Béthisy-Saint-Martin et Néry.

10. Station de Verberie - 6 200 eqh : traite les eaux usées de Verberie et de Saint Vaast de Longmont.



Contact : **Tél : 03.44.40.76.19**
En cas d'urgence, appelez le N° qui figure sur votre facture

La nouvelle station de Choisy-au-Bac

L'ancienne station ne répondant plus aux normes en vigueur, il était nécessaire de réaliser un nouvel équipement. La compétence intercommunale en matière d'assainissement permet ces d'investissements lourds, **3,3 millions d'€ HT** ici, avec une subvention de 40 % de notre partenaire l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

La nouvelle station traite **2 000 m³** par jour (presque l'équivalent d'une piscine de 50 mètres). Elle est dimensionnée en fonction de l'augmentation à venir de la population de Choisy-au-Bac et de l'élargissement du traitement à la commune voisine du Plessis-Brion. À la place de l'ancienne station, on construira **un bassin d'orage de 900 m³** pour limiter la surcharge du réseau et les débordements lors des fortes pluies.





Choisy-au-Bac

Nous poursuivons la découverte de notre territoire à travers les anecdotes qui font le charme et la richesse de nos communes.

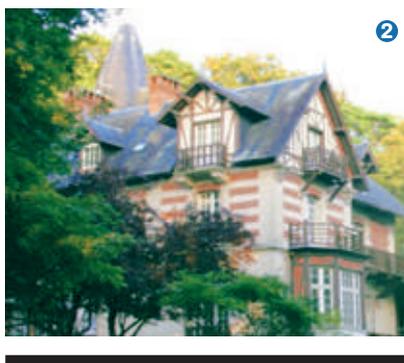
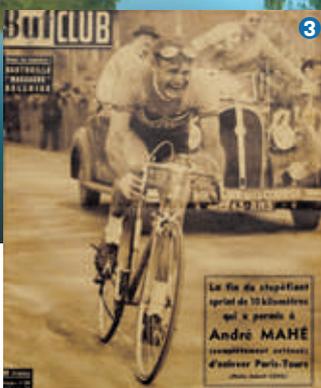


Une nécropole royale ①

Un monastère dédié à Saint-Étienne fut fondé à la fin du VII^e siècle. Plusieurs rois mérovingiens dont Childebart III (654-711) y auraient été inhumés, faisant de la basilique une nécropole royale. Sous les Carolingiens, le monastère bénédictin devint un centre religieux important. Bertrade de Laon (appelée aussi "Berthe au grand pied"), mère de Charlemagne et épouse de Pépin le Bref s'y réfugia à la fin de sa vie, y mourut en 783 mais sa dépouille fut rapidement transférée à Saint-Denis. Le monastère fut détruit par les Normands à la fin du IX^e siècle. Charles le Simple le releva de ses ruines au siècle suivant, puis une église abbatiale fut construite vers le XI^e siècle. Il ne reste aujourd'hui que les vestiges du portail roman dans une propriété privée.

Un compositeur réputé ②

Léo Delibes a composé des ballets et opéras célèbres internationalement. Il a fait construire à la fin du XIX^e siècle une superbe villa dans un cadre arboré. Cette maison est désormais un gîte à l'excellente réputation. Léo Delibes illustre l'arrivée à cette époque d'une bourgeoisie parisienne en quête de ressourcement dans le cadre bucolique de Choisy-au-Bac, entre l'Aisne et la forêt.



Terre de grands champions ③

Le Cosacien André Mahé a remporté la classique course cycliste Paris-Roubaix en 1949, il a désormais un complexe sportif à son nom. Parmi les autres champions, on citera Guillaume Samica (volleyeur aux 205 sélections en Équipe de France), Estelle Patou (double championne de France de triathlon longue distance) et Martin Mimoun (sélectionné en équipe de France de football des moins de 18 ans).

L'inventeur de l'antivol ④

En inventant l'antivol à vélos, Gilbert Blassieux a obtenu le concours Lépine en 1938. La réputation de ses produits l'a conduit dans les années 60 à indiquer dans ses publicités "l'antivol GB, réputé dans le monde entier, il est imité mais jamais égalé".

La géographie la plus riche de l'agglomération ⑤

Choisy-au-Bac a la chance d'avoir sur son territoire 2 rivières, 2 îles, 8 étangs, 2 forêts, 3 monts à plus de 100 mètres... Autre particularité, la forme de son territoire ressemble à celle de notre département.

Une histoire de barges



À Choisy-au-Bac, l'exploitation de la carrière du Buissonnet va débuter à la mi-janvier.

Sur une surface de 24 hectares, la société Lafarge va extraire des matériaux (sables et pierres). Leur transport se fera, non pas en camion, mais dans des barges (gros bateaux de transport). Les matériaux seront transportés jusqu'à l'Aisne via des tapis roulants, sur plusieurs centaines de mètres et en passant sous les routes départementales. Ce même système avait été utilisé pour la réalisation du bassin voisin, aux Muids. Cette solution permet d'éviter des transports par camions gênants pour le voisinage et moins écologiques.



Où sommes-nous ?

Cette belle et large route fait depuis quelques mois le bonheur des promeneurs. Elle a l'avantage d'être située aux portes d'une zone urbaine. Il s'agit de la "route du Moulin" qui mène du Camp des Sablons au carrefour du Puits du Roi, sur environ 3,5 km.

Cette voie est désormais réservée aux piétons et cyclistes, suite à une décision conjointe de l'ONF, de la Ville de Compiègne et de l'ARC.



Pas de SACS dans le bac de tri

Vous êtes sans doute un bon citoyen qui contribue à l'augmentation des tonnages des collectes sélectives (tous les emballages et papiers se trient) sur notre territoire. Mais attention, **il faut impérativement mettre ces déchets triés soit dans les sacs jaunes** (pour l'habitat pavillonnaire) **ou dans les bacs jaunes** (pour l'habitat collectif).

Dans le second cas, il faut mettre les déchets **en vrac dans le bac**. Si vous les mettez dans un sac (noir ou autre sac), il sera refusé et vous aurez trié pour rien !

Pour savoir comment trier : www.consignesdetri.fr

Contact : messageresdutri@agglo-compiegne.fr



Nouveautés pour le tri

Dans votre poubelle de tri, vous pouvez désormais inclure des couvercles, des dosettes de café et thé, des capsules de bouteilles ou encore des sachets et poches de compote, des petites canettes et des papiers en aluminium. Avec **le tri d'une tonne d'emballages en aluminium, 600 kg d'aluminium sont recyclés** et pour **une tonne d'emballages en acier, ce sont 900 kg d'acier qui sont recyclés !** En triant vos petits emballages et objets métalliques, vous contribuez à la création de nouveaux produits et à la préservation de matières premières, indispensables à notre planète.



Du 4/01/2019 au 28/02/2019

LIQUIDATION

avant travaux



MATELAS - SOMMIERS - CONVERTIBLES - LINGE DE LIT

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

NUMIS^{OR}

BIJOUX
OR & ARGENT
LINGOTS

ACHAT
au **MEILLEUR**
PRIX



DÉBRIS D'OR
MONNAIES
ARGENTERIE
SUCCESSIONS



Lundi : 14h à 18h
Mardi au samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h

7 rue Jean Legendre
COMPIEGNE près de l'Hôtel de Ville
03 44 86 29 81

Stationnement
REMBOURSE
pour toute transaction

www.numisor-compiegne.fr

21

CENTURY 21

Infinity



Cette année, les clients ayant fait appel à nos agences nous ont attribué la note de :

8.6 / 10



PLUS DE 500 AVIS COLLECTÉS

COMPIEGNE
03 44 23 22 21

LA CROIX SAINT OUEN
03 44 91 04 04

RESSONS SUR MATZ
03 44 85 84 64

RETROUVEZ NOUS SUR

